

Règlement du Championnat de Lorraine Enduro 2008

Le championnat est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence INTER + NCA. (LIGUE1)

Le Trophée est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence NCA (LIGUE 2) NCB (50 et féminine)

Motos

Les motos devront être rigoureusement conformes aux prescriptions du code de la route. Le bruit ne devra pas excéder 92 db. Les pneus FIM à l'arrière et à l'avant sont obligatoires. Les pilotes devront fournir : Permis de conduire, carte grise et assurance du véhicule.

Numéros - Plaques

Les machines devront porter 3 plaques numérotées de dimensions réglementaires :

Championnat : Plaques jaunes, numéros noirs (LIGUE 1)

Trophée : Plaques vertes, numéros blancs (LIGUE 2)

Contrôle des motos

Les motos seront marquées et vérifiées en fin de course

Sanctions

- Changement de machine au cours de l'épreuve :
- Exclusion du championnat ou du trophée pour l'année en cours
- Non respect du circuit :
- Idem + poursuite du ou des pilotes incriminés devant les instances accréditées afin d'indemniser les personnes lésées.
- Tout comportement incorrect envers un officiel ou un autre coureur sera sanctionné
- Sur tout le parcours de liaison, le pilote doit respecter le code de la route.

Classement

Le classement se fera du type OPEN, sans tenir compte des cylindrées, avec attribution de points au 15 premiers de chaque catégorie et cela chaque jour de course.

Le barème est le suivant :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
25	20	16	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

Le pilote qui participera le même jour que le Championnat de Lorraine à une manche du championnat de France se verra attribuer les points suivants :

Classement Elite Classement National

1^{er} au 10^{ème} : 25 points 1^{er} au 5^{ème} : 25 Points

11^{ème} au 20^{ème} : 20 points 6^{ème} au 10^{ème} : 20 points

21^{ème} au 30^{ème} : 16 points 11^{ème} au 30^{ème} : 16 points

Il appartient aux pilotes de faire connaître leurs résultats au délégué.

En cas d'ex-aequo, le pilote ayant marqué le plus de points sur la totalité des épreuves sera le mieux classé.

Le Classement final se fera sur la totalité des épreuves moins une (le moins bon résultat sera décompté).

Obligation pour les 5 premiers Lorrains en Excellence Motocross et les Trois Premiers Séniors 1 trial de rouler en catégorie LIGUE1

Les deux premiers du trophée devront courir en championnat l'année suivante. Les pilotes LIGUE 1 désirant concourir en trophée l'année suivante devront obtenir l'autorisation de la Commission

Récompenses

La L.M.L. récompensera les trois premiers du championnat

La L.M.L. récompensera les trois premiers des trophées ainsi que le 1^{er} junior, la 1^{ère} féminine, 1^{er} vétéran et le 1^{er} 50 cc

(sous réserve d'au moins trois pilotes classés)

La demande d'engagement devra impérativement être accompagnée du droit de participation ainsi qu'une enveloppe timbrée. Le nombre d'épreuves en Lorraine étant insuffisant, la Commission a fait appel aux Ligues voisines.

Ces épreuves compteront pour le Championnat et Trophée de Lorraine aussi est-il important d'inscrire sur votre bulletin d'engagement votre ligue, votre club et aussi la catégorie dans laquelle vous souhaitez concourir

(Ligue 1 : 3 tours

Ligue 2 : 2 tours)

Chaque pilote devra envoyer son engagement au plus tard 2 mois avant les épreuves.

Délégué :

DINANT Véronique 6 Pré Fourot 54760 FAULX ☎ 03.83.49.39.67

En cas d'empêchement, elle pourra se faire remplacer par un autre membre de la Commission ou du Comité Directeur de la Ligue.

Le délégué aura tous les pouvoirs sur l'organisation au titre du Championnat et du Trophée, il aura la possibilité de convier l'organisateur à une visite préliminaire du circuit.

Ce règlement vient en additif au Championnat de France